

L'Inspectrice d'académie adjointe  
Chargée d'assurer l'intérim de l'Inspectrice d'académie  
Directrice des services départementaux  
de l'éducation nationale du Bas-Rhin

à

Mesdames et Messieurs

Les Directrices et Directeurs des écoles élémentaires  
publiques et privées sous contrat  
s/c des Inspectrices et Inspecteurs de l'Education  
Nationale chargés de circonscriptions du premier degré

**DIVEL**  
**Division des élèves**

Dossier suivi par :

Mme Estelle LICHTOR  
Monsieur Daniel BARBACCI  
Monsieur Philippe DANEY DE  
MARCILLAC  
Tél. : 03.88.45.92.50  
Fax : 03.88.45.92.52

Références :  
DIVEL/EL/2011-08

65, avenue de la Forêt-Noire  
67083 Strasbourg cedex

téléphone : 03.88.45.92.92  
télécopie : 03.88.61.43.15

[ce.ia67@ac-strasbourg.fr](mailto:ce.ia67@ac-strasbourg.fr)

**Objet : Affelnet 6ème – Rappels et précisions**

Affelnet 6ème est un logiciel permettant de gérer l'affectation des élèves à l'entrée au collège, en créant une passerelle entre BE1 et Sconet. Il a été déclaré à la Cnil et bénéficie d'une autorisation d'utilisation. Il gère les élèves qui seront affectés en 6<sup>ème</sup> dans un collège public du département.

Il mobilise tous les acteurs à différentes étapes :

- les directeurs d'école,
- les services de l'IA et les IEN,
- les principaux de collège.

Pour les directeurs des écoles, Affelnet implique différentes phases d'intervention, **selon un échancier assoupli par rapport à l'échancier prévisionnel** :

- une phase de validation des données de la BE1D
- une première phase d'édition – saisie de données. Cette première phase est très rapide, le traitement des données est établi par lots (saisie de masse). La phase d'édition ne prend que quelques secondes, la phase de saisie consiste en une case à cocher et la validation d'un menu déroulant pour choisir le collège de secteur. Seule la saisie d'une éventuelle modification d'adresse pour quelques élèves peut demander une intervention un peu plus longue.
- une seconde phase d'édition – saisie de données. La phase d'édition reste toujours rapide. La phase de saisie des données se fait largement par lots et seules les demandes particulières pourront prendre un peu plus de temps : dérogation, formation à recrutement spécifique, saisie manuelle de la deuxième langue vivante pour les élèves bilangues.
- une phase de proposition d'orientation : il s'agit de préciser si l'enfant est maintenu dans le cycle, passe en sixième ou si les parents font appel de la proposition du conseil de cycle. Le traitement se fait à nouveau par lots et ne prend que de quelques secondes à quelques minutes.

Pour les directeurs, le travail s'achève à cette étape.

→ Données transmises par Affelnet :

Les seules données transmises par Affelnet sont : le nom de l'élève et de ses représentants légaux, sa date de naissance, son adresse de résidence au 1<sup>er</sup> septembre 2011 et la (ou les) langue(s) vivante(s) étudiée(s) en sixième.

→ Echéancier :

- Les directeurs ont déjà effectué le travail de validation dans BE1D.
- Le transfert des données BE1D dans Affelnet a été réalisé le 4 avril 2011.
- Le service de la Divel a introduit les offres de formation des collèges dans Affelnet.
- Le serveur sera ouvert **dès le jeudi 7 avril 2011** et les directeurs pourront alors lancer la première phase d'édition – saisie.
- Le serveur sera fermé impérativement le 31 mai 2011.
- Contrairement à BE1D, **le serveur est ouvert en continu durant toute cette période**, il n'y a pas de fermeture entre chaque opération. **Les directeurs** ont donc accès à l'ensemble de l'application dès l'ouverture **et peuvent apporter des modifications à tout moment**.

→ Soutien aux directeurs :

- Tous les directeurs ont été informés du dispositif lors de réunions en circonscription avec les IEN et les conseillers pédagogiques Tice.
- Une rubrique spéciale a été ouverte dans l'espace « directeurs » de la plateforme de formation, elle est l'objet d'un suivi quotidien pour essayer de répondre à toutes les demandes des directeurs.
- Les problèmes peuvent être signalés à l'assistance informatique.

→ Documents d'accompagnement mis à disposition très prochainement :

- Cartes scolaires des collèges
- Sectorisation des sites bilingues
- Sectorisation des Segpa
- Liste des sections sportives
- Liste des langues à faible diffusion
- Fiche explicative du volet 2 à destination des parents d'élèves
- Informations relatives à l'assouplissement de la carte scolaire

Je vous remercie pour votre engagement dans la mise en œuvre et l'accompagnement de cette nouvelle application, qui vise une plus grande égalité de traitement des élèves qui nous sont confiés.



Elisabeth LAPORTE